

CATALOGUE DES FORMATIONS ARKHEPRO

2023-2024

INSTITUT
ARKHEIA

CATALOGUE DES FORMATIONS

SOMMAIRE

Droit des affaires

- LE DROIT DES AFFAIRES POUR LES NON-JURISTES
- LES FORMES DE SOCIÉTÉ : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
- TOUT COMPRENDRE DU CONTRAT COMMERCIAL
- LA COMPTABILITÉ POUR LES JURISTES

Droit social

- L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES RH
- L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES MANAGERS ET DIRIGEANTS
- LES FONDAMENTAUX DU CONTRAT DE TRAVAIL

Droit fiscal

- COMPRENDRE LA FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE
- LA FISCALITÉ DE L'IMMOBILIER
- INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET OPTIMISATION
- OPTIMISATION FISCALE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE
- LA TVA IMMOBILIÈRE
- SE PRÉPARER AU CONTRÔLE FISCAL

Droit immobilier

- LA RÉGLEMENTATION DE LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE
- LES FONDAMENTAUX DE L'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

Prévention en milieu professionnel

- ASSURER LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT
- PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS L'ENTREPRISE
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : PRÉVENIR LES TROUBLES PSYCHIQUES

NOS FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS ASSURENT CES FORMATIONS VALIDÉES EN AMONT PAR UN **CONSEIL SCIENTIFIQUE** COMPOSÉ DE PERSONNALITÉS HAUTEMENT QUALIFIÉES

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

DROIT DES AFFAIRES

LE DROIT DES AFFAIRES POUR LES NON-JURISTES

PRÉSENTATION

La formation LE DROIT DES AFFAIRES POUR LES NON-JURISTES permet de présenter les éléments essentiels pour distinguer et comparer les formes de sociétés. Elle permet la maîtrise des connaissances de base du droit des sociétés. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	Tarifs
Aucun prérequis Gestionnaire, assistant, managers	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation permet aux participants d'acquérir les connaissances essentielles du droit des sociétés et de se forger une maîtrise en vue d'acquérir de nouvelles compétences. Elle s'adresse à ceux qui ne sont pas juristes mais souhaitent connaître les bases pratiques du droit des affaires : droit des sociétés, des contrats, droit commercial et responsabilité de l'entreprise.

Les sources du droit des affaires

- Le droit applicable ;
- Les grands principes du droit des affaires.

Le contrat commercial

- La formation du contrat ;
- Les clauses principales ;
- Les cas d'inexécution.

Les différentes formes de sociétés

- La distinction entre société de capitaux et société de personne ;
- Les différentes formes juridiques des sociétés : SA, SARL SCI, Association, etc. ;
- La comparaison en matière fiscale et sociale ;
- Possibilité de transformation.

Les responsabilités civile et pénale de l'entreprise

- Les infractions aux règles propres aux sociétés commerciales ;
- Les fautes commises dans la gestion de la société.

LES FORMES DE SOCIÉTÉ : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

PRÉSENTATION

La formation LES FORMES DE SOCIÉTÉS : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR permet de présenter les éléments essentiels pour distinguer et comparer les formes de sociétés. Elle permet la maîtrise des connaissances de base du droit des sociétés. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Aucun prérequis Gestionnaire, assistant, manager	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation permet aux participants d'acquérir les connaissances essentielles du droit des sociétés et de se forger une maîtrise de base en vue d'acquérir de nouvelles compétences. Quelles sont les formes juridiques des sociétés ? Quelles différences ? Laquelle choisir ? Autant de questions auxquelles cette formation se propose de répondre.

Les sources du droit des sociétés

- Le droit des sociétés applicable ;
- La philosophie française du droit des sociétés.

Le socle juridique des sociétés

- Les statuts des sociétés ;
- Les formalités de constitutions ;
- Les points de vigilance lors de la constitution des sociétés.

Les différentes formes de sociétés

- La distinction entre société de capitaux et société de personne ;
- Les différentes formes juridiques des sociétés : SA, SARL SCI, Association, etc. ;
- La comparaison en matière fiscale et sociale ;
- Possibilité de transformation.

Les associés et dirigeants de société

- Les dirigeants de sociétés ;
- Le pouvoir des associés en société ;
- Les conventions entre la société et les associés. .

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

TOUT COMPRENDRE DU CONTRAT COMMERCIAL

PRÉSENTATION

La formation TOUT COMPRENDRE DU CONTRAT COMMERCIAL permet d'aborder l'ensemble des connaissances de base de la relation contractuelle entre une entreprise et son client. Elle se déroule sur deux journées pour aborder l'ensemble des fondamentaux. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Commercial, responsable commercial, assistant, responsable SAV	Intra : à partir de 1 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 800 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation permet d'aborder l'ensemble des notions juridiques fondamentales qui entourent la conclusion et l'exécution d'un contrat commercial. Toutes les personnes qui négocient de tels contrats, qui en assurent l'exécution ou répondent aux réclamations des clients sauront trouver dans cette formation les réponses de base qui leur permettront d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement juridique dans lequel la relation avec le client se noue.

Les sources du droit commercial

- Le droit commercial applicable ;
- Les relations commerciales.

La formation du contrat commercial

- Les obligations des parties ;
- Les conflits entre CGV et CGA ;
- Les capacités pour conclure un contrat commercial ;
- Les points de vigilance lors de la conclusion.

Les clauses principales des contrats commerciaux

- Présentation des clauses ;
- Précision sur la rédaction de ces clauses ;
- Point d'attention sur les clauses les plus risquées ;
- La méthode de négociation de ces clauses.

L'inexécution du contrat commercial

- Les pénalités envisageables ;
- La mise en jeu de la responsabilité ;
- Les modes de résolutions des différends.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

LA COMPTABILITÉ POUR LES JURISTES

PRÉSENTATION

La formation LA COMPTABILITÉ POUR LES JURISTES donne les clefs aux juristes pour comprendre et lire un bilan comptable. Elle est dispensée par un expert-comptable expérimenté. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	Tarifs
Juriste, assistant et secrétaire juridique	Intra : à partir de 2 200 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 800 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation s'adresse aux juristes qui souhaitent acquérir de nouvelles connaissances en matière de comptabilité. Les juristes rencontrent de plus en plus souvent dans leur quotidien, que ce soit pour leur compte ou pour celui de leurs clients, la comptabilité d'entreprise : bilan, compte de résultat, liasse fiscale, actif, passif, EBE, REX, et autres notions ne sont pas familières du juristes. Cette journée propose aux participants de déchiffrer ces notions et de leur données les clefs de compréhension d'un document central de la vie des entreprises.

Connaître les documents constituant les états financiers

- La logique de la présentation de bilan ;
- Savoir mesurer la rentabilité de l'activité économique ;
- Comprendre la structure du bilan et du compte de résultat.

Présenter les principes de la comptabilité

- Les principes comptables ;
- Les règles d'évaluation ;
- Le principe de la partie double ;
- Le PCG (Plan comptable général).

Identifier les indicateurs clés de la comptabilité

- Le chiffre d'affaires et l'activité de l'entreprise ;
- L'évolution du résultat comptable ;
- Le passif et l'actif de la société ;
- Mesurer l'attractivité de la société.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

A large, solid red triangle is positioned on the left side of the page, extending from the top-left corner towards the bottom-right. The rest of the page is white.

DROIT SOCIAL

L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES RH

PRÉSENTATION

La formation L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES RH est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle aborde les enjeux fondamentaux du droit du travail et sécurise les pratiques. Aucune politique de ressources humaines ne peut aujourd'hui se développer sans une connaissance de l'environnement juridique applicable dans le milieu professionnel.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
DRH, RH , Gestionnaire, assistant,	Intra : à partir de 2 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
14 heures	Inter : 1 000 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation permet d'aborder l'ensemble des connaissances fondamentales que doivent maîtriser les personnels travaillant dans les ressources humaines. Elle s'adresse tant à des collaborateurs qui ont vocation à monter en compétence et en responsabilité dans leurs sociétés, qu'aux personnels qui sont directement confrontés aux questions d'ordre fiscal. Elle permet de rappeler les bonnes pratiques et à sécuriser les procédures appliquées en matière de RH au sein des entreprises.

Les sources du droit du travail et l'environnement juridique utile aux RH

- Connaître et utiliser les sources du droit du travail ;
- Comprendre l'agencement du droit social avec les conventions collectives ;
- Présentation d'outils de recherche.

Maîtriser les étapes du contrat de travail

- Sécuriser les phases de recrutement de conclusion du contrat de travail ;
- Maîtriser les clauses indispensables au contrat de travail ;
- Distinguer la modification du contrat et des conditions d'exécution du contrat ;
- Sécuriser le recours à l'intérim.

Faire appliquer et sanctionner le contrat de travail

- Le respect des clauses du contrat de travail ;
- Le point spécifique en matière de congés ;
- Le respect du droit au décrochage ;
- Gérer les absences de l'employé ;
- Sécuriser les procédures de sanctions.

Les différents mode de rupture du contrat de travail

- Les cas de rupture à l'initiative du salarié ;
- Les ruptures amiables ;
- Les ruptures pour licenciement ;

**INSTITUT
ARKHEIA**

L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES MANAGERS ET DIRIGEANTS

PRÉSENTATION

La formation L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES MANAGERS ET DIRIGEANTS se déroule sur deux journées pour aborder les enjeux fondamentaux du droit du travail et sécuriser les pratiques managériales. Cette formation doit permettre au manager de concilier les impératifs imposés par l'activité de son entreprise avec les normes juridiques en matière de droit du travail.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Manager, cadre et dirigeants d'entreprises	Intra : à partir de 1 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 800 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation permet d'aborder l'ensemble des connaissances fondamentales que doivent maîtriser les managers et cadres d'entreprises afin de concilier leurs pratiques managériales avec les impératifs juridiques posés par le droit du travail. Elle s'adresse tant à des collaborateurs qui ont vocation à monter en compétence et en responsabilité dans leurs sociétés, qu'aux personnels qui sont d'ores et déjà confrontés à ces problématiques.

Les sources du droit du travail et le droit applicable dans le milieu professionnel

- Connaître les sources du droit du travail ;
- Comprendre l'agencement du droit social avec les conventions collectives ;
- L'utilité et l'usage des règlements intérieurs.

Maîtriser les différents type de contrat de travail

- Présenter les grands types de contrat de travail ;
- Maîtriser les clauses indispensables au contrat de travail ;
- Distinguer la modification du contrat de la modification des conditions d'exécution du contrat ;
- Distinguer les contrats voisins (prestation de service, intérim, stage, etc.)

Intégrer le droit du travail dans son activité managériale

- Le respect de la période d'essai ;
- La durée de travail et le respect des règles en matière de congés ;
- La responsabilité du manager en matière de santé et sécurité ;
- La question du télétravail.

Sanctions et prévention en matière de management

- Prévenir des cas de harcèlement ou de discrimination ;
- La sanction de ses collaborateurs ;
- Les ruptures du contrat de travail.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

LES FONDAMENTAUX DU CONTRAT DE TRAVAIL

PRÉSENTATION

La formation LES FONDAMENTAUX DU CONTRAT DE TRAVAIL est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur une journée pour aborder l'ensemble des fondamentaux. Elle est assurée par un expert spécialisé en matière de droit social. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Tout public, RH, gestionnaire, assistant RH, manager	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation est adaptée à la découverte et l'approfondissement de l'environnement juridique autour du contrat de travail. Elle s'adresse à l'ensemble des personnels en RH, mais également aux managers et dirigeants qui souhaitent acquérir des compétences en la matière. Comprendre comment se forme le contrat de travail ? Quels risques entourent sa conclusion ? Quelles sont les règles juridiques qui encadrent la relation de travail ? Autant de questions qui seront abordées afin de permettre à nos participants de mieux sécuriser leurs pratiques dans leurs entreprises.

Comment conclure un contrat de travail

- Les différents type de contrat : CDI et CDD ;
- Les autres contrats de travail (prestation de service, sous-traitance, stage, alternance, etc.) ;
- Les points clefs à respecter dans le cadre de la conclusion d'un contrat de travail.

Les clauses du contrat de travail

- Les différentes clauses obligatoires ;
- Les clauses possibles dans le contrat de travail ;
- Un point spécifique sur les clauses risquées ;
- Les clauses spécifiques aux CDI et CDD.

Les modalités de modifications du contrat de travail

- Modifications du contrat et modification d'exécution du contrat ;
- Les procédures et la rédaction d'avenants ;
- La relation avec la salarié dans la phase de modification.

Les points d'attention en matière de contrat de travail

- La sécurisation des CDD et leur renouvellement ;
- Le recours aux contrats d'intérim ;
- Un point sur le litige autour de la période d'essai.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

A large, solid orange shape that starts from the top-left corner and extends diagonally towards the bottom-right, creating a triangular area on the left side of the page.

DROIT FISCAL

COMPRENDE LA FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE

PRÉSENTATION

La formation **COMPRENDE LA FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE** est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur deux journées pour aborder l'ensemble des fondamentaux. Elle est assurée par un avocat fiscaliste. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Aucun prérequis Gestionnaire, assistant, managers	Intra : à partir de 2 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
14 heures	Inter : 800 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation est adaptée à la découverte et l'approfondissement de la fiscalité rencontrée par les entreprises. Elle s'adresse tant à des collaborateurs qui ont vocation à monter en compétence et en responsabilité dans leurs sociétés, qu'aux personnels qui sont directement confrontés aux questions d'ordre fiscal. Elle permet un tour d'horizon et constitue une bonne base de connaissance en vue de l'acquisition de nouvelles compétences. Cette formation propose d'étudier les opérations économiques et leurs incidences fiscales, d'analyser les opérations à réaliser afin d'optimiser la stratégie fiscale de l'entreprise.

Tour d'horizon de la fiscalité des entreprises en France

- Connaître les sources du droit fiscal et la procédure d'imposition ;
- L'impôt sur les sociétés ; La taxe sur la valeur ajoutée ; La CET ;
- Les interlocuteurs des entreprises en matières de fiscalité ;
- Les opérations économiques entrant dans le champ de la fiscalité des entreprises.

Appréhender les obligations déclaratives

- Les différentes obligations déclaratives ;
- Les différents régimes fiscaux applicables ;
- Le calendrier des opérations déclaratives.

Comprendre les grandes étapes de détermination de l'impôt sur les sociétés

- Taux applicables ;
- Méthode de calcul du résultat fiscal ;
- Le report des déficits ;
- Charges déductibles et méthode d'optimisation ;
- Mise en application et simulation.

Comprendre le fonctionnement de la TVA

- Les opérations assujetties ;
- Le calcul de la TVA ;
- Le mécanisme de la déductibilité.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

FISCALITÉ DE L'IMMOBILIER

PRÉSENTATION

La formation FISCALITÉ DE L'IMMOBILIER est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel.. Elle est assurée par un avocat spécialisé en matière de fiscalité. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Tout public, pas de prérequis	Intra : à partir de 2 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
14 heures	Inter : 1 000 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation est adaptée à la découverte et l'approfondissement de la fiscalité de la construction, de la détention et de la cession de biens immobiliers. Elle s'adresse à un large public qui souhaite perfectionner ses connaissances dans le domaine de l'immobilier, soit pour conseiller au mieux ses clients, soit pour réaliser personnellement des investissements patrimoniaux. Cette formation est l'occasion de dresser un schéma global de la fiscalité qui s'applique aux propriétaires de biens immobiliers et d'évoquer les différents régimes qui permettent de défiscaliser une partie des revenus tirés de la location immobilière.

Les structures juridiques de l'activité immobilière

- La détention des biens immobiliers : directe, par SCI ou SAS ;
- La société de construction vente ;
- Les régimes fiscaux applicables.

Les impositions de la construction immobilière

- Aborder le régime de la TVA sur opération immobilière ;
- Les droits d'enregistrement ;
- Les autres impositions : taxe d'aménagement, taxe d'archéologie préventive.

Les impositions en cas de location immobilière

- Les différentes formes de mise en location ;
- Les régimes fiscaux applicables ;
- Le cas spécifique du LMNP ;
- Les dispositifs Malraux, Pinel, Denormandie ;
- Le cas spécifiques de la TVA et de la CRL.

Les impositions en cas de cession de l'immeuble

- Le régime fiscal des plus-values applicable ;
- Les droits de mutation de l'immeuble ;
- Le cas particulier de la TVA.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET OPTIMISATION

PRÉSENTATION

La formation INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET OPTIMISATION est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle est assurée par un avocat fiscaliste. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Professionnels de l'immobilier	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation est adaptée à la découverte et l'approfondissement de la fiscalité de l'investissement immobilier. Elle s'adresse à un large public qui souhaite perfectionner ses connaissances dans le domaine de l'immobilier, soit pour conseiller au mieux ses clients, soit pour réaliser personnellement des investissements patrimoniaux.

Cette formation est l'occasion de dresser un schéma global des régimes fiscaux applicables et d'évoquer les conditions d'application des régimes de défiscalisation applicables aux investissements réalisés en matière immobilière.

Les structures juridiques de l'activité immobilière

- La détention des biens immobiliers : directe, par SCI ou SAS ;
- La société de construction vente ;
- Les régimes fiscaux applicables.

Les impositions en cas de location immobilière

- Les différentes formes de mise en location ;
- Les régimes fiscaux applicables ;
- Le cas spécifique de la TVA et de la CRL.

Les régimes de défiscalisation

- Le dispositif Pinel ;
- Le dispositif Denormandie ;
- Le dispositif Scellier ;
- Les dispositifs des immeubles historiques ;
- Le dispositif Malraux ;
- La location meublée non professionnelle.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

OPTIMISATION FISCALE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

PRÉSENTATION

La formation OPTIMISATION FISCALE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle est assurée par un avocat spécialisé en matière de fiscalité des entreprises. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Chef d'entreprise Gestionnaire de patrimoine	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation a pour objectif de dresser un panorama des différents dispositifs fiscaux applicables aux transmissions d'entreprises à titre onéreux et à titre gratuit. Elle s'adresse tant aux chefs d'entreprise désireux de transmettre leur entreprise qu'aux professionnels du monde de l'entreprise, du conseil et du patrimoine, souhaitant développer leurs connaissances.

Cette formation sera l'occasion d'identifier les différents dispositifs fiscaux offerts au chef d'entreprise lors de la transmission de leur entreprise, ainsi que d'étudier les principales opérations réalisées en ingénierie fiscale pour optimiser la transmission.

Présentation de la fiscalité de la transmission

- Les impositions de la transmission des sociétés ;
- Transmission à titre gratuit et à titre onéreux.

L'optimisation de la transmission à titre gratuit

- Les droits de succession et de donation ;
- La possibilité du Pacte Dutreil ;
- Les réductions de droits spécifiques ;
- Le paiement fractionné ou différé.

L'optimisation de la transmission à titre onéreux

- Les impositions de cessions ;
- Les transmissions d'entreprises individuelles ;
- Les transmissions de titres de sociétés ;
- Les régimes d'optimisation fiscale applicables.

L'ingénierie fiscale de la transmission

- Les opérations réalisables pour optimiser la fiscalité ;
- La transformation-cession ;
- L'apport-cession ;
- La donation-cession.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

LA TVA IMMOBILIÈRE

PRÉSENTATION

La formation LA TVA IMMOBILIÈRE est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur deux journées pour aborder l'ensemble des fondamentaux. Elle est assurée par un avocat fiscaliste. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance		<u>Tarifs</u>
Professionnel de l'immobilier, de la promotion, construction		Intra : à partir de 2 200 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures		Inter : 900 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

La TVA immobilière est d'une application très complexe ! Perçue par certains professionnels comme un casse-tête, cette formation vous permettra d'aborder les notions de base et d'examiner les règles de TVA applicables aux différentes opérations en matière immobilière. Que ce soit au cours de l'acquisition, de la construction ou de la cession du bien immobilier, il est indispensable pour les professionnels de se former afin de sécuriser leurs pratiques et d'assurer la pérennité des opérations.

Le champ d'application de la TVA sur les opérations immobilières

- Les opérateurs assujettis ;
- Les livraisons d'immeubles imposables et exonérées ;
- Les cessions d'universalité de biens.

Les modalités d'imposition

- La base d'imposition ;
- La TVA sur le prix de vente ou sur la marge ;
- Les obligations déclaratives.

La déduction de la TVA

- Les régularisations de déduction ;
- Le démembrement de propriété ;
- Le transfert de droit à déduction.

La TVA de cession des immeubles anciens

- Le mécanisme de la TVA antérieurement déduite ;
- Option pour la TVA sur la cession ;
- Les conditions de l'option.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

SE PRÉPARER AU CONTRÔLE FISCAL

PRÉSENTATION

La formation SE PRÉPARER AU CONTRÔLE FISCAL est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur deux journées pour aborder l'ensemble des fondamentaux. Elle est assurée par un avocat fiscaliste. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Aucun prérequis Gestionnaire, assistant, managers	Intra : à partir de 2 200 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 900 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation vise à préparer votre société ou votre groupe à subir un contrôle fiscal. Afin de réagir au mieux, il est indispensable de maîtriser les différentes phases du contrôle fiscal : vérification, rectification, réclamation et contentieux. Cette formation se déroule en suivant l'ordre chronologique du contrôle fiscal pour une approche la plus ludique et la plus claire.

Elle a pour objectif de fournir aux participants des conseils très pratiques et d'attirer leur vigilance sur les aspects les plus fondamentaux du contrôle.

Les notions de base du contrôle fiscal

- Les différentes phases du contrôle ;
- Les pouvoirs de l'administration ;
- La procédure contradictoire et la procédure d'imposition d'office.

La phase de vérification

- Préparer son entreprise au contrôle fiscal ;
- Connaître ses droits dans la phase de vérification ;
- Points de vigilance sur une étape clé du contrôle.

La phase de rectification

- Les règles substantielles de procédures et de formes ;
- Les observations du contribuable et la réponse ;
- Les sanctions applicables dans le cas du contrôle ;
- Les éventuelles incidences pénales.

Les recours administratifs et le contentieux fiscal

- Les réclamations préalables ;
- Les juridictions compétentes ;
- La négociation d'un accord amiable.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

A large, solid red triangle is positioned on the left side of the page, pointing towards the top right corner. The rest of the page is white.

DROIT IMMOBILIER

LA RÉGLEMENTATION DE LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE

PRÉSENTATION

La formation LA RÉGLEMENTATION DE LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle est assurée par un formateur spécialisé, juriste en cabinet d'avocat, diplômé de l'ICH et ancien agent immobilier. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Professionnels de l'immobilier, agent, mandataire	Intra : à partir de 1 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

La formation sur la réglementation de la transaction immobilière est adaptée à la découverte et l'approfondissement de l'environnement juridique des agents immobiliers. Elle s'adresse tant à des collaborateurs qui ont vocation à monter en compétence et en responsabilité dans leurs sociétés, qu'aux personnes directement confrontés aux questions de droit liées à la transaction immobilière.

Cette formation est l'occasion d'étudier d'une part les différentes règles qui s'imposent aux agents immobiliers et à leurs collaborateurs et d'autre part, les différents contrats qui peuvent avoir comme incidence d'empêcher la rémunération et d'engager la responsabilité de l'agent.

Présentation de l'encadrement juridique de la transaction immobilière

- L'encadrement de la transaction ;
- Définition des notions de base ;
- L'accès à la profession ;
- Les personnes concernées ;
- L'information des tiers ;
- Les obligations de l'agent immobilier ;
- La responsabilité de l'agent ;
- Les obligations des clients et les sanctions.

Les principaux contrats en transaction immobilière

- Les différents contrats en matière de transaction ;
- Le mandat de vent ;
- Les diagnostics techniques ;
- Le bon de visite ;
- L'offre d'achat ;
- Le compromis de vente ;
- L'acte authentique.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

LES FONDAMENTAUX DE L'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

PRÉSENTATION

La formation LES FONDAMENTAUX DE L'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle est assurée par un formateur spécialisé, juriste en cabinet d'avocat, diplômé de l'ICH (option évaluation immobilière) et ancien agent immobilier. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Professionnels de l'immobilier, agent, mandataire	Intra : à partir de 1 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation dédiée à l'évaluation immobilière est adaptée à tous ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir leurs connaissances en matière d'évaluation d'un bien immobilier. Elle s'adresse aux agents immobiliers – ou ceux qui souhaitent le devenir - et à leurs collaborateurs confrontés au quotidien à la problématique d'évaluer au plus juste le prix d'un bien immobilier.

Une journée pour étudier les différentes méthodes d'évaluation immobilières, notamment celles utilisées par les experts près les Cour d'appel, et permettre à l'ensemble de vos équipes de mettre en place au sein de vos agences une nouvelle pratique d'évaluation qui permettra de convaincre vos vendeurs.

Présentation des notions de bases de l'évaluation immobilière

- L'expert en évaluation immobilière ;
- Les surfaces et le régime juridique applicable ;
- Les facteurs de valeurs ;
- Le déroulement de l'évaluation ;
- Les pièces indispensables et les différents audits nécessaires ;
- Les conséquences de l'évaluation et la responsabilité de l'expert.

Les méthodes d'évaluation immobilière

- Une évaluation en pratique ;
- La méthode par comparaison ;
- la méthode par capitalisation du revenu ;
- L'estimation spécifique des appartements ;
- L'estimation spécifiques des maisons individuelles ;
- Les autres méthodes d'estimation ;
- La mise en application des méthodes d'évaluation.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com



PRÉVENTION EN MILIEU PROFESSIONNEL

ASSURER LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT

PRÉSENTATION

La formation ASSURER LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur une journée complète. Elle est assurée par des formateurs, juristes, ayant une bonne connaissance et une expérience du milieu de l'entreprise.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Pour les référents ou ceux souhaitant le devenir	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

La Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 a introduit l'obligation pour tous les CSE de désigner un référent harcèlement. Cette formation permet au membre désigné de connaître son rôle au sein de la délégation du personnel, d'appréhender sa mission et d'identifier les moyens mis à sa disposition pour intervenir concrètement dans l'entreprise.

Cette journée de formation permettra d'aborder les définitions du périmètre du harcèlement sexuel et des agissements sexistes et d'agir et réagir face à des situations à risque ou lors de crise.

Présentation des dispositions juridiques

- Appréhender les dispositions juridiques applicables ;
- Présenter les sources applicables (Code pénal et Code du travail) ;
- Distinguer les notions de harcèlement sexuel et agissements sexistes ;
- Connaître les principaux éléments constitutifs de tels comportements.

Les acteurs de la prévention

- L'employeur et l'obligation légale de sécurité et l'obligation de prévention et de détection des risques au travail ;
- Les autres acteurs de la prévention ;
- Le rôle spécifique du référent.

Les actions à mener pour le référent harcèlement

- Assurer des actions de préventions sur le lieu de travail ;
- Prévenir et détecter des comportements à risque ;
- Accueillir et orienter les potentielles victimes ;
- Connaître les dispositifs internes d'enquête ;
- Connaître les recours contentieux ;
- Définir des procédures en coopération avec l'employeur.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS L'ENTREPRISE

PRÉSENTATION

La formation PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS L'ENTREPRISE est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur une journée complète. Elle est assurée par des formateurs, juristes, ayant une bonne connaissance et une expérience du milieu de l'entreprise.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	Tarifs
S'adresse à tous les personnels ; cadres et managers	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

La lutte contre le harcèlement en entreprise est une des préoccupations premières de tous les chefs d'entreprises ainsi que des cadres dirigeants. Qu'il soit d'ordre sexuel ou moral, le harcèlement est une des causes premières des troubles psychosociaux au travail. Sanctionné par le Code pénal, de tels agissements sont d'une particulière gravité. Détecter des situations à risques et prévenir de tels comportements est un enjeu majeur pour toute structure.

Cette journée permettra aux participants d'identifier des situations de harcèlement sur les lieux de travail et de prévenir des situations à risque.

Présentation du cadre juridique applicable

- Les sources du droit qui encadre le harcèlement (Code pénal et Code du travail) ;
- Présenter la notion de harcèlement moral ;
- Distinguer les notions de harcèlement sexuel et agissements sexistes ;
- Connaître les principaux éléments constitutifs de tels comportements.

Les acteurs de la prévention

- L'employeur et l'obligation légale de sécurité et l'obligation de prévention et de détection des risques au travail ;
- Les autres acteurs de la prévention ;
- Le rôle spécifique du référent.

Savoir prévenir et agir contre le harcèlement

- Identifier les procédures internes de prévention et de signalement ;
- Connaître les sanctions en cas de harcèlement ;
- Agir contre les faits de harcèlements ;
- Mettre en place des actions, développer l'information et mettre œuvre un programme de prévention au sein de l'entreprise.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : PRÉVENIR LES TROUBLES PSYCHIQUES

PRÉSENTATION

La formation PRÉVENIR LES TROUBLES PSYCHIQUES est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle est dispensée par un Médecin psychiatre, spécialisé en Thérapie Cognitive et Comportementale (TCC). Cette formation vise une meilleure compréhension et une meilleure prévention des troubles psychiques.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	Tarifs
S'adresse à tous les personnels ; cadres et managers	Intra : à partir de 2 200 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 900 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Les troubles psychiques sont la deuxième cause d'arrêt de travail en France selon les chiffres de la Caisse national d'assurance-maladie.. L'objectif de cette formation est permettre une meilleure compréhension des différents pathologies mentales liées que l'on rencontre dans le cadre professionnel, afin de pouvoir repérer et accompagner au mieux les membres de l'entreprise en situation de souffrance psychique.

Cette formation s'adresse aussi bien aux personnels de ressources humaines qu'aux salariés et managers qui ont à gérer des collaborateurs qui peuvent développer ce type de trouble. Se former c'est permettre de prévenir et détecter au plus tôt les différents troubles au travail pour éviter les situations à risque.

Les différentes pathologies liées au travail

- Présentation des pathologies liées au travail ;
- Les différents troubles de l'humeur ;
- Les troubles psychiques ;
- Les troubles anxieux et somatoformes ;
- Les troubles de la personnalité.

La prévention des pathologies liées au travail

- Repérer le syndrome d'épuisement professionnel ;
- Accompagner les personnes en situations de souffrance ;
- Prévenir les pathologies mentales ;
- Redéfinir les techniques managériales.

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

Nous contacter :

contact@institutarkheia.fr

www.institutarkheia.com

**INSTITUT
ARKHEIA**

SARL Institut Arkheia au capital de 1 000 euros - RCS de Marseille n°919 010 363
Organisme de formation n°93 13 20602 13 – cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
20 boulevard Emile Sicard – 13008 Marseille